

# Schéma Départemental Cyclable 2023-2027





# Schéma Départemental Cyclable

2023-2027

---

# ÉDITO



## **Jean-Paul AULAGNIER**

Conseiller Départemental du  
canton de Monistrol-sur-Loire  
en charge de l'élaboration du  
Schéma Départemental Cyclable

Fort de ses atouts naturels et patrimoniaux, la Haute-Loire est un département qui se prête parfaitement à la pratique du vélo. Pour traduire la forte ambition du Département de développer l'activité du Vélo en Haute-Loire, il était nécessaire de coordonner les actions par le fruit d'une collaboration avec les associations sportives, d'usagers et les intercommunalités, afin d'écrire ensemble la feuille de route pour les années à venir.

Le Schéma Départemental Cyclable 2023-2027 tel qu'il est présenté ci-après, vise à développer et améliorer les infrastructures afin de les rendre plus sûres, plus accessibles et plus attractives tout en contribuant à améliorer le développement touristique et l'attractivité des territoires.

Il attache une attention toute particulière à tous les types de cyclistes et de publics, des jeunes enfants aux seniors, des débutants aux confirmés, en proposant des itinéraires et des infrastructures adaptés aux différentes capacités et niveaux d'expérience. Il doit également être parfaitement intégré dans la planification urbaine locale, en étant respectueux de l'environnement et en considérant les besoins des cyclistes pour les trajets domicile-travail, les loisirs et les déplacements du quotidien.

Le Schéma Départemental Cyclable 2023-2027 traduit cette volonté de la Présidente du Département : Créer une dynamique collective pour partager et faire la route ensemble afin que les habitants et les touristes portent l'image de la Haute-Loire comme une terre de vélo reconnue.



---

# SOMMAIRE

<b>I. Préambule .....</b>	<b>6</b>
<b>II. Diagnostic .....</b>	<b>7</b>
<b>III. Les objectifs .....</b>	<b>9</b>
<b>IV. Plan d'actions .....</b>	<b>10</b>
<b>AXE 1 : Les Itinéraires .....</b>	<b>10</b>
- 4 Véloroutes .....	10
- 43 circuits en boucle .....	10
- Une signalétique homogène.....	11
<b>AXE 2 : Les Aménagements.....</b>	<b>11</b>
- Les besoins des cyclistes .....	11
- Les aménagements et leur priorisation .....	11
- Les règles de financement .....	12
<b>AXE 3 : Les Usages .....</b>	<b>12</b>
- Le Savoir Rouler à Vélo : une formation pour les collégiens.....	12
- Un évènement Tous à vélo !.....	13
- Le label Employeur pro vélo .....	13
<b>AXE 4 : Le Tourisme .....</b>	<b>13</b>
- Les cibles et marchés .....	14
- Les outils de valorisation des itinéraires .....	14
- Promouvoir la découverte de la Haute-Loire à vélo .....	15
- Poursuivre le travail sur l'offre et l'animation de l'offre cyclo ....	16
- Développer les réseaux de commercialisation .....	16
- Faire émerger une nouvelle offre emblématique : .....	16
Une offre Gravel	
<b>V. La gouvernance du suivi du Schéma .....</b>	<b>18</b>
<b>Annexe 1 - Les Véloroutes.....</b>	<b>20</b>
<b>Annexe 2 - Les 43 boucles vélos.....</b>	<b>22</b>
<b>Annexe 3 - Les «besoins cyclables ».....</b>	<b>24</b>
<b>Annexe 4 - Les aménagements cyclables.....</b>	<b>26</b>
<b>Annexe 5 - Les priorisations .....</b>	<b>28</b>
<b>Annexe 6 - Les travaux 2023-2027.....</b>	<b>30</b>
<b>Annexe 7 - Les règles de financement.....</b>	<b>32</b>
<b>Annexe 8 - Liste des membres du Comité de suivi.....</b>	<b>34</b>

---

# I. PRÉAMBULE

La pratique du vélo a considérablement augmenté ces dernières années (+38% de trafic vélo en France entre 2019 et 2022). Les données montrent qu'environ un tiers des habitants des villes européennes sont devenus des adeptes du vélo<sup>1</sup>. Boostée par l'explosion du vélo à assistance électrique, la pratique du vélo offre des avantages énormes, sur la santé physique et mentale, le bien-être et l'accessibilité à un moyen de transport écologique.

La Loi d'orientation des mobilités publiée au Journal officiel le 26 décembre 2019 transforme en profondeur la politique des mobilités, avec un objectif simple : « **des transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres** ». Cette loi vise à engager la transition vers une mobilité plus propre.

Le plan Vélo et mobilités actives lancé en 2018 par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et sa seconde version (2023-2027) poursuit trois objectifs principaux :

1. Faire du vélo et de la marche une alternative attractive à la voiture individuelle pour les déplacements de proximité et combiné aux transports collectifs pour les déplacements de plus longues distances ;
2. Faire du vélo un levier pour notre économie en accompagnant l'écosystème des acteurs français ;
3. Rendre le vélo accessible à toutes et tous, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.

Dans ce contexte d'évolution majeure des modes et des pratiques de déplacement, le Département de la Haute-Loire souhaite se doter d'une stratégie «vélo». **Par cette démarche, le Département entend répondre concrètement aux enjeux de la transition écologique et des déplacements du quotidien ainsi qu'aux nouvelles aspirations des Altiligérien.nes et des touristes.**

**Dans l'optique de sa feuille de route CAP 2030 et la déclinaison de ses défis notre collectivité souhaite mettre en œuvre et afficher une politique structurée et ambitieuse pour cette filière.**



<sup>1</sup> 2 789 000 vélos ont été vendus en 2021 en France

---

## II. DIAGNOSTIC

### Des forces :

- La Haute-Loire est un département avec une image « loisirs nature », dont le label Respirando en est l’emblème.
- Le département dispose de nombreuses routes (dont 3300 km de Routes Départementales) propices à la pratique du vélo,
- L’inscription au Schéma National<sup>2</sup> de 4 Véloroutes interconnectées : V70 Via Allier, V71 VéLoire, V73 Via Fluvia et V 74 Grande Traversée du Volcan à vélo,
- Des collectivités engagées dans les Véloroutes et les voies vertes.
- Une prise de conscience des collectivités locales du potentiel « vélo »,
- Une forte capacité de développement de produits touristiques spécifiques à la pratique cyclosportive et cyclotouriste,
- De nombreux événements cyclosportifs, des manifestations internationales avec le passage du Dauphiné, du Tour de France...
- Un potentiel de zones urbaines où la mobilité douce peut être développée,
- La pratique touristique itinérante est en plein essor : la France est la 2e destination mondiale des cyclotouristes.
- 102 km de voies vertes déjà opérationnels
- 27 communes engagées dans le programme Petite Ville de Demain



### Des faiblesses :

- Très peu d’aménagements cyclables existants (30 km de bandes cyclables sur RD) et avec des manques de continuité,
- Peu d’offres et de produits touristiques (topo-guides, circuits labellisés...),
- Un relief montagneux qui handicape la pratique de loisirs,

<sup>2</sup> Schéma national des véloroutes : Son but est de constituer un réseau de grands itinéraires cyclables européens et nationaux afin de développer et promouvoir la mobilité quotidienne et la pratique touristique du vélo. Le schéma actualisé en avril 2020 compte 58 itinéraires, dont 10 EuroVelo, pour un linéaire total de 25 408 km. La LOM introduit dans la législation le schéma national des Véloroutes et affirme son rôle stratégique.



- Des acteurs économiques peu mobilisés (loueurs, hébergeurs, etc.),
- Une pratique faible des déplacements liés à l'utilitaire,
- Un faible prise de conscience des cyclistes par les automobilistes.

### **Des demandes issues de la concertation :**

- Donner la priorité à la sécurité, au jalonnement, aux conditions de circulation sur les axes importants et aux entrées et sorties d'agglomérations,
- Avoir une cohérence d'ensemble des aménagements,
- Valoriser le potentiel des routes à faible circulation,
- Développer une offre de loisirs en lien avec les Véloroutes,
- Entretien régulièrement les aménagements réalisés (balayage)
- Prendre en considération la demande pour la pratique « loisirs »,
- Intégrer le fort développement des déplacements du quotidien.

Le Département : de multiples leviers d'actions.

Au-delà de la gestion des routes, le Département possède de multiples leviers d'actions pour mener une véritable politique cyclable : la gestion des collèges, le social, l'économie, le tourisme, les sports de nature.

Bien au-delà de l'aménagement des infrastructures routières, le Schéma Départemental Cyclable est un outil au service des autres politiques et contribue largement à l'attractivité du territoire.



---

## III. LES OBJECTIFS

### Les grandes orientations

Suivant les pratiques, les attentes des usagers ne sont pas les mêmes, les sportifs, les « vélo-tafeurs » ou encore les familles en balade, n'ont pas les mêmes exigences sur les infrastructures cyclables. Le Département a pour ambition d'essayer de proposer des réponses cohérentes et pertinentes à tous ces usages du vélo.

Le Schéma Départemental Cyclable 2023-2027 a pour objectifs de :

- Construire ensemble un réseau cyclable,
- Sécuriser collectivement tous les usages,
- Inciter les Altiligérien.nes à la pratique du vélo,
- Positionner la Haute-Loire comme une destination vélo.

- 9 -

### Méthodologie de travail

Ce schéma est le fruit d'une collaboration entre le Département et ses partenaires : territoires (EPCI et communes) et représentants des usagers (FF Vélo 43, FFC 43, FUB 43, AF3V). Le pilotage a été assuré par un groupe de travail interservices (MDDT, DADT et DIST).

Le Schéma Départemental Cyclable de la Haute-Loire se décline en 4 Axes.

Des actions seront mises en place à l'intérieur de ces Axes afin de répondre aux objectifs. Les actions déclinées ci-après constituent une première phase opérationnelle. D'autres actions pourront venir s'agréger afin de poursuivre l'action du Département.



# IV. LE PLAN D' ACTIONS

## Axe 1 - Les itinéraires: Un réseau cyclable uniforme et qualitatif à l'échelle du Département

**Objectif : Doter le département d'un réseau pertinent et cohérent de parcours cyclables à la journée ou en itinérance.**

### • 4 Véloroutes

Identifiées dans le Schéma National, 4 Véloroutes parcourent la Haute-Loire pour un total de 430 km, ce qui positionne le département à un carrefour stratégique sur la région. L'objectif est donc de poursuivre les aménagements de ces Véloroutes :



- **V70 : La Via Allier** longe la rivière Allier sur 400 km : de sa source à La-Bastide-Puy-Laurent (48) à la confluence avec la Loire à Cuffy (18). Elle se situe à un carrefour d'autres itinéraires et connectera à terme 3 destinations phares : la Loire, l'Auvergne et la Méditerranée. Cet itinéraire est déjà opérationnel en Auvergne et notamment en Haute-Loire ou elle est principalement en site partagé.



- **V73 : La Via Fluvia** permet de connecter la Haute-Loire à la Via Rhôna. Elle est déjà opérationnelle entre le Tracol (Dunières) et Lavoûte-sur-Loire. Au sud du Puy-en-Velay elle se poursuit par une voie verte jusqu'à Landos et se connecte à la Via Allier.
- **V71 : VéloLoire**, sur le Schéma National cet itinéraire suit la Loire de son embouchure jusqu'à sa source. Cependant aujourd'hui l'itinéraire praticable se stoppe à Montrond-les-Bains (42). L'objectif sera de déterminer un tracé d'Aurec-sur-Loire à Brives-Charensac pour ensuite poursuivre jusqu'au Mont-Gerbier-de-Jonc par la Transcèvenole.
- **V74 : La Grande Traversée du Volcan à Vélo** permet de connecter Figeac à la Via Allier en traversant le Cantal. Seul le jalonnement en Haute-Loire reste à réaliser.

Ces Véloroutes offrent la possibilité aux cyclistes de réaliser des séjours itinérants et de découvrir le territoire. Connectées entre elles, les Véloroutes, viennent compléter le réseau cyclable de Haute-Loire et créer des liaisons avec les départements voisins.

*Une carte des véloroutes est présentée en Annexe 1.*

### • 43 circuits en boucle

Afin de proposer à tous les cyclistes : sportifs, cyclo touristes, familles... ; des itinéraires permettant de découvrir la Haute-Loire. 43 boucles ont été imaginées avec les territoires et les usagers. Ces boucles vélos seront labellisées « espace FFC Cyclo » par la FFC, apportant ainsi une caution fédérale et une vitrine nationale. Une offre qualifiée pour les Altligériens et les touristes.



- 10 boucles noires
- 13 boucles bleues
- 11 boucles rouges
- 9 boucles vertes

*Une carte de ces 43 boucles (1850 km au total) est présentée en Annexe 2.*

## • Une signalétique homogène

Pour apporter de la visibilité à cette offre mais aussi pour faciliter l'utilisation des circuits, une signalétique directionnelle homogène sera installée le long des 1850 km de circuits et des 430 km de Véloroutes (hors voies vertes). La mise en place de panneaux vélo permettra aussi de rendre les cyclistes plus visibles aux yeux des automobilistes améliorant ainsi la sécurité.

## Axe 2 - Les aménagements : Sécuriser la pratique

**Objectifs : - Sécuriser la pratique cycliste sur les routes de Haute-Loire.**

**- Doter le Département d'un outil de programmation des aménagements cyclables.**

- 11 -

### • Les besoins des cyclistes

Selon les types de pratiques (itinérances, loisirs, déplacements du quotidien, sportifs...) les besoins en matière d'aménagements et de sécurité s'avèrent très différents. Aussi le schéma s'est attaché dans un premier temps à identifier ces différents besoins avec les protagonistes afin de pouvoir ensuite proposer des aménagements adaptés.

*La carte des besoins est présentée en Annexe 3.*

### • Les aménagements cyclables et leur priorisation

Dans un second temps, cette carte des besoins a été analysée en fonction des trafics routiers. Cela a permis de déterminer les types d'aménagements nécessaires à la sécurisation des cyclistes et ainsi d'identifier 350 km d'aménagements cyclables (bandes, pistes...) en cohérence avec les schémas directeurs locaux.

*La carte des aménagements cyclables est présentée en Annexe 4.*

Les volumes financiers nécessaires à l'ensemble de ces équipements nécessitent un étalement et une priorisation des travaux. Celle-ci a été établie avec les partenaires pour orienter les interventions du Département et réalisée en évaluant chaque itinéraire selon le barème suivant :

Points en fonction des besoins		Points en fonction des pôles générateurs de mobilité	
Pas de besoin	0	Bourg < 2000 habitants	0
Sportifs	1	Bourg > 2000 habitants	1
Récréatifs	2	Bourg > 3500 habitants	2
Quotidiens	2	Points en fonction du niveau de trafic	
Sportifs et récréatifs	3	Réseau non aménagé et déconseillé	1
Quotidiens et sportifs	3	Réseau non aménagé et inapproprié	2
Quotidiens et récréatifs	4		
Tous les besoins	6		
Véloroutes	2		



- Priorité 1 : de 9 à 12 points
- Priorité 2 : de 6 à 8 points
- Priorité 3 : de 3 à 5 points
- Priorité 4 : de 0 à 2 points

Les aménagements ont été priorisés en fonction des points attribués.

*La carte des priorisations est présentée en Annexe 5.*

A des fins de cohérence et de continuité des aménagements, ces projets ont été confrontés avec les projets locaux afin d'affiner la carte des travaux 2023-2027 (*Annexe 6*).

L'objectif sera d'étudier et de réaliser 20 aménagements structurants pour un linéaire de 43 km, auxquels s'ajouteront 27 km d'aménagements cyclables supplémentaires réalisés lors des renouvellements de chaussées. Cela permettra de tripler les infrastructures en passant de 30 km à 100 km de RD aménagées pour un investissement prévisionnel de 6,7 M€

### • Les règles de financement

Pour le financement des aménagements cyclables et de la signalétique, des règles de financement ont été établies avec les partenaires.

*Cette répartition financière en investissement et en fonctionnement est présentée en Annexe 7.*

## Axe 3 – Les usages : Inciter les habitants de la Haute-Loire à l'utilisation du vélo

**Objectif : Inciter les Altiligérien.nes à utiliser le vélo comme moyen de déplacement au quotidien, pour leurs loisirs et pour le sport.**

### • Renforcer les actions en direction des publics cibles du Département

#### • Savoir Rouler à vélo

Lancé en 2019 par l'Etat et piloté par le Ministère Chargé des Sports en lien avec les territoires, le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) est un programme d'apprentissage pour que les enfants découvrent, expérimentent et apprennent à utiliser le vélo dans leurs déplacements quotidiens. Il s'agit d'un savoir sportif fondamental. Devenir autonome pour effectuer ses trajets à vélo nécessite d'être à l'aise à vélo, de connaître le code de la route et d'adapter son comportement aux situations rencontrées.

Intégrer la démarche Savoir Rouler à Vélo au Schéma Départemental a tout son sens. L'objectif de proposer ce savoir fondamental à tous les enfants d'une classe d'âge permet de doter les jeunes générations d'Altiligériens des compétences nécessaires à l'intégration de ce mode de déplacement pour le présent et pour l'avenir.

Pour le financement de ces formations pour les enfants de classes de 6e de tous les collèges, le Département bénéficiera d'une aide Génération Vélo (programme de financement éligible aux Certificats d'économie d'énergie) de 50% des coûts de la formation.

Sur les deux prochaines années scolaires l'engagement financier du Département permettra de former jusqu'à 2700 enfants par an.

#### • Un évènement « Tous à vélo ! »

Afin d'illustrer l'action du Département et de ses partenaires en faveur du vélo et pour la promotion des usages du vélo auprès des Altiligirien.nes, il est envisagé d'organiser un évènement « Grand Public » dédié à la promotion de l'usage du vélo et aux moyens de mobilités actives. Cette manifestation serait une vitrine des actions du Schéma et plus largement de la mobilité douce. Cet évènement « grand public » a pour vocation d'être reproduit chaque année sur un tronçon différent d'une route départementale de Haute-Loire.

#### • Le label Employeur Pro Vélo



Le Département est un acteur à part entière de l'écosystème Vélo. Ainsi, la collectivité s'engage dans le programme Objectif employeur Pro-vélo afin d'obtenir le label Employeur Pro-Vélo. Celui-ci vise à inciter les agents de la collectivité à utiliser le vélo dans leurs trajets domicile-travail et professionnels. Cette démarche est également identifiée dans le Plan de transition du Département.

L'entrée dans le programme de labellisation Employeur Pro-Vélo renforcera l'image et l'attractivité du Département aux yeux du grand public et de ses agents.

D'autres actions en faveur de l'usage du vélo viendront renforcer l'action du Département pour la promotion de l'usage du vélo et notamment en lien avec le champ du social.

## Axe 4 - Le tourisme : Positionner la Haute-Loire comme une destination vélo

**Objectif : La Haute-Loire est une destination qui se prête parfaitement à la pratique du vélo loisir. Encore peu identifiée par les clientèles françaises et européennes, cet axe a pour objectif d'améliorer grandement l'image du Département, afin que la Haute-Loire soit reconnue comme une destination exemplaire pour la diversité et la qualité de ses itinéraires. Le travail de promotion sera intégré comme un axe phare du pôle pleine nature du schéma touristique 2023/2027.**



## Les cibles et marchés :

### - Les cibles de clientèle : Touristes, habitants du département.

Les adeptes de l'itinérance cyclo, sportifs, familles et couples seront privilégiés.

### - Les marchés prioritaires :

La stratégie marketing se déclinera auprès de plusieurs types de cibles. Bien évidemment les habitants du Département, mais également les clientèles urbaines de proximité (dans un périmètre de 2h maximum) avec les courts séjours (2 à 5 jours), notamment sur les ailes de la saison et les longs séjours avec une clientèle européenne (Belges, Néerlandais, Allemands) pour laquelle la mise en réseau et la connexion avec les voies vertes des autres départements de proximité (VéLoire, Via Rhôna), permettra d'attirer une clientèle adepte du cyclo et de la découverte patrimoniale et gourmande.



## Les outils de valorisation des itinéraires :

La valorisation auprès du grand public des itinéraires vélos de la Haute-Loire, boucles et véloroutes et auprès des différentes clientèles passe par une meilleure diffusion de l'offre. La déclinaison de cette communication sera présentée dans un plan d'actions coordonné avec les territoires, incluant le digital, le print et les relations publiques. Ce plan sera animé par la Maison Départementale du Tourisme.

### - Le nouveau site portail touristique de la Haute-Loire :

Le site myhauteloire.fr doit permettre une promotion ambitieuse et expérientielle des 43 circuits réalisés dans le cadre du schéma, ainsi que des voies vertes et véloroutes structurant le Département. Ce travail s'accompagnera de réalisations de vidéos qui permettront d'améliorer l'attractivité des territoires traversés. En effet, un grand nombre de destinations vélo françaises et étrangères jouent beaucoup sur la vidéo, les blogs et la visibilité sur YouTube. A l'heure du numérique, les reportages des influenceurs et autres grands médias seront ainsi relayés afin de contribuer à valoriser la diversité et la qualité des itinéraires.

En matière de valorisation et de communication, les réseaux sociaux seront fortement sollicités pour relayer l'actualité de la filière et valoriser le travail engagé.

### - Les sites internet partenaires des Offices de Tourisme :

Les territoires participeront aux différentes réalisations et assureront le relais des vidéos et articles sur leurs propres sites internet afin de conforter l'effet réseau et augmenter ainsi la visibilité.

### - Géotrek :

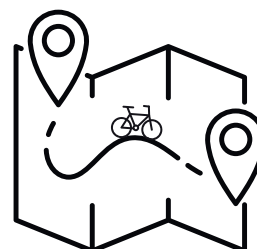


Afin de répondre aux nouvelles demandes du public, les itinéraires seront intégrés dans la nouvelle application pleine nature du Département, Geotrek . Les itinéraires seront ainsi accessibles via une application Rando(s) Haute-Loire pour smartphone ainsi que sur les sites de la Maison du Tourisme et des Offices du Tourisme.

- 15 -

### - Réalisation d'un Travel plan :

Un document qui permettra d'appréhender l'ensemble de l'offre et servira de document d'appel diffusé sur les salons spécialisés, dans les Offices de Tourisme et sur tous les évènements Vélo organisés en Haute-Loire.



## Promouvoir la découverte de la Haute-Loire à vélo :

Des opérations de promotion spécifiques pour mettre en avant la pratique du cyclotourisme en Haute-Loire seront poursuivies notamment en participant aux différents salons et manifestations (Salon du randonneur, salon du Roc d'Azur, Vélo Vert Festival...).

Les collaborations engagées avec le CRT AURA pour la promotion de la Via Fluvia et la Via Allier serviront de support pour poursuivre les partenariats menés pour la conquête de nouvelles clientèles nationales et européennes.

La mutualisation des plans de communication et l'accueil de délégations de journalistes des presses française et européenne mais également de Tours Opérateurs spécialisés vélo et voyages permettront de poursuivre le travail engagé pour la reconnaissance de la Haute-Loire comme une véritable destination vélo.



## **Poursuivre le travail sur l'offre et l'animation de l'offre cyclo :**

- Poursuivre et développer la labellisation qualité « Accueil vélo » et « Respirando »
- Favoriser le développement de l'offre « itinérance cyclo »
- Intensifier la location de vélos électriques pour les familles
- Développer dans les villes touristiques, les possibilités de stationnement sécurisé et de recharge batterie
- Encourager la mobilité douce (partenariats SNCF, partenariats acteurs locaux et/ou nationaux de la mobilité,...)
- Accompagner la création de produits touristiques slowtourisme et écotourisme autour du vélo

## **Développer les réseaux de commercialisation :**

- Démarcher les agences spécialisées « séjours cyclo » de pays européens de proximité en partenariat avec l'agence régionale de tourisme AURA
- Relayer l'offre commercialisée par les agences locales spécialisées « cyclo »
- Démarcher les clubs « cyclo » sur les bassins de proximité

## **Faire émerger une nouvelle offre emblématique : le Gravel**

Le Gravel, Vélo hybride, est aussi à l'aise sur la route que sur les chemins. Il offre une expérience unique aux pratiquants. De plus, il permet de répondre à différents besoins pour les utilisateurs : déplacements du quotidien, loisirs, voyages... Cet engouement a fait naître l'idée de proposer des itinéraires spécifiques pour ce type de vélo. La création d'un tour de la Haute-Loire Gravel et de boucles spécifiques fera l'objet d'une action du Schéma.







---

## V. GOUVERNANCE DU SUIVI DU SCHEMA

Un Comité de suivi animera la vie du Schéma en accompagnant la mise en place des actions. Cette instance sera composée des partenaires territoriaux et de l'ensemble des représentants des usagers du Département.

*La liste des membres de ce Comité est indiquée en Annexe 8.*

- 18 -

### **Les chantiers du Comité de suivi :**

- Mettre en place la signalétique directionnelle,
- Construire la Vélo Loire,
- Sensibiliser les publics,
- Proposer une offre de services adaptés : stationnement vélo, bornes de recharge
- Réfléchir la question de l'entretien des aménagements,
- Organiser un évènement vélo,
- Travailler sur la thématique Gravel,
- Requalifier le réseau VTT,
- Élaborer un tour de la Haute-Loire vélo de route, et imaginer de nouvelles actions en faveur du vélo.

# Le Schéma Départemental Cyclable en quelques chiffres

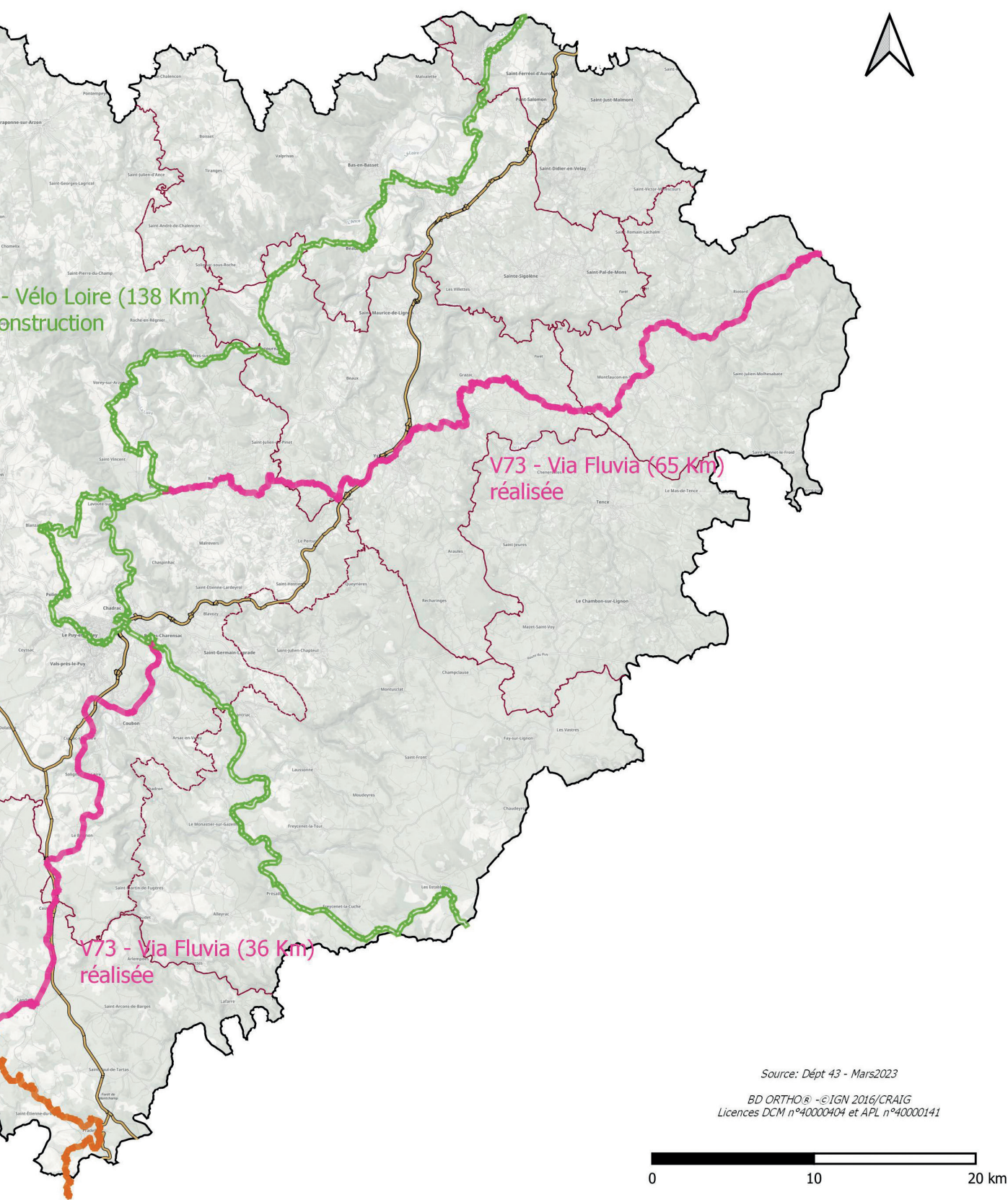
- **Un premier Schéma 2023-2027**
- **6,7** millions d'euros,
- **20 chantiers** prioritaires,
- **70 km** d'aménagements cyclables supplémentaires d'ici à 2027,
- **4 Véloroutes** opérationnelles, soit 430 km
- **43 boucles vélos** (1850 km) équipées d'une signalétique vélo,
- **Un outil numérique** de valorisation Rando(s) Haute-Loire,
- **Un travel plan,**
- **La formation Savoir Rouler à vélo** pour tous les enfants de classe de 6<sup>e</sup>,
- **Un évènement annuel** dédié à la promotion du vélo sous toutes ses formes.

# Annexe 1 • Les Véloroutes

V74 - GT2V (27 Km)  
en construction

V70 - Via Allier (156 Km)  
réalisée

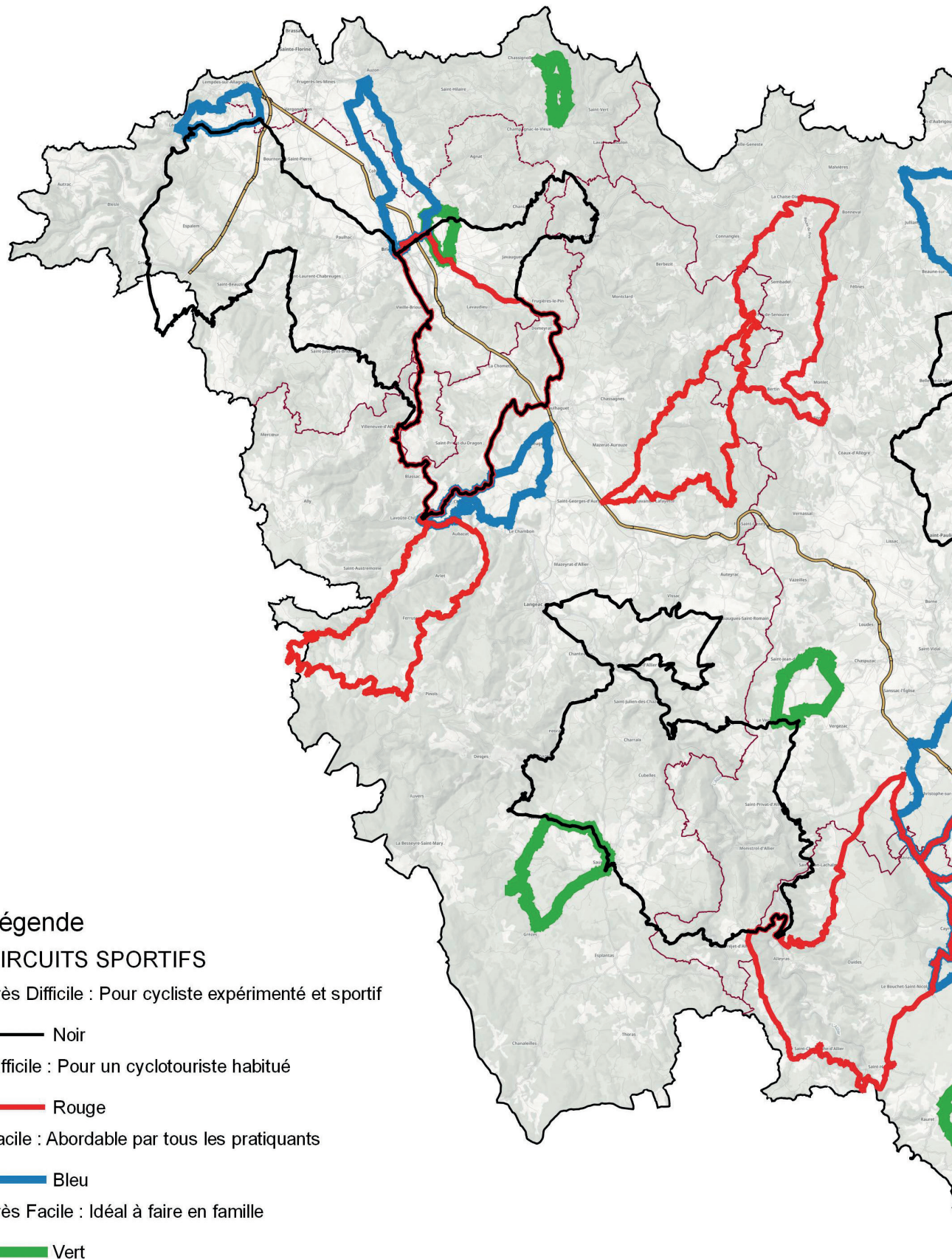
V71  
en c

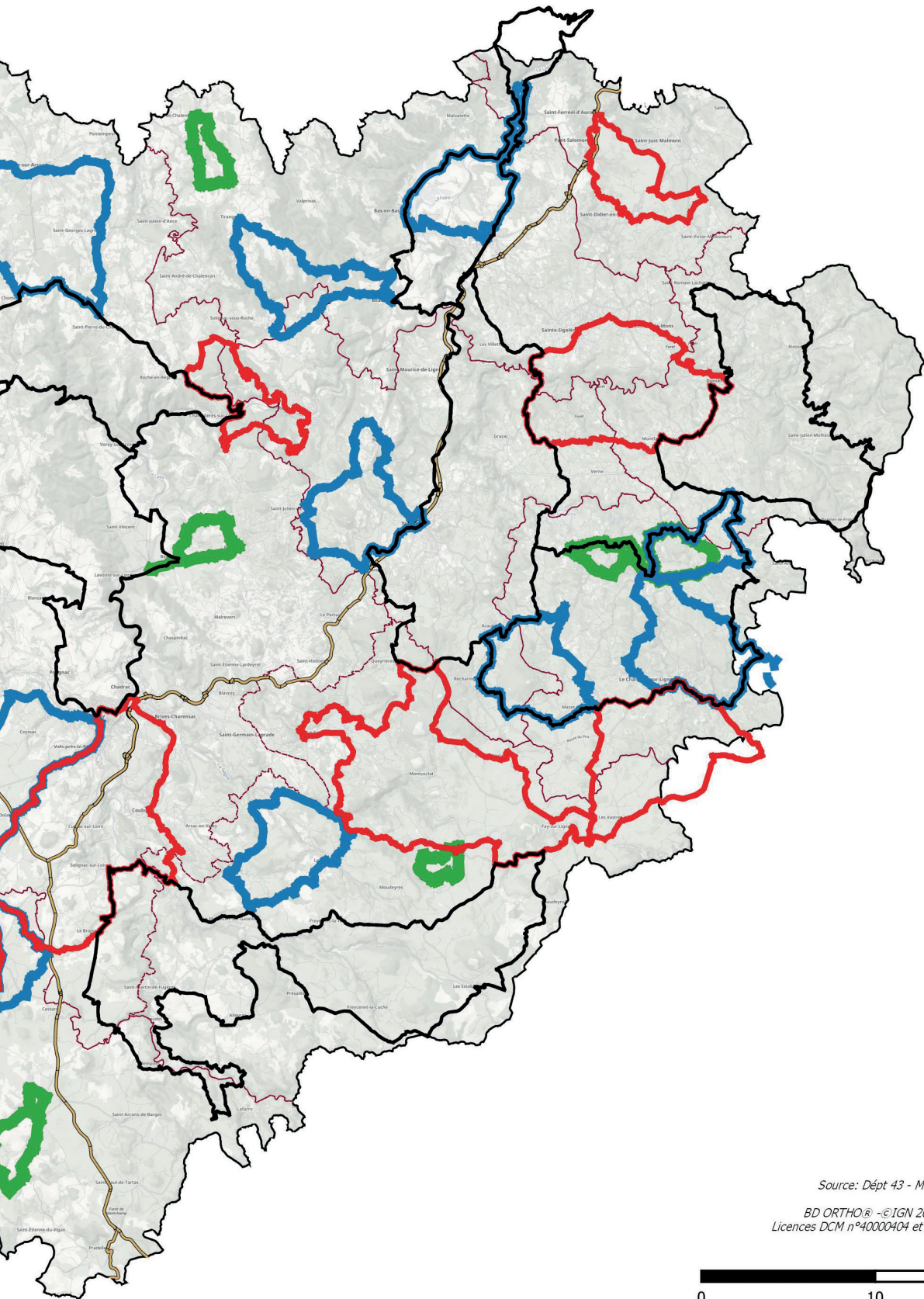


Source: Dépt 43 - Mars2023  
BD ORTHO® - ©IGN 2016/CRAIG  
Licences DCM n°40000404 et APL n°40000141

## Annexe 2 • Les 43 boucles vélos

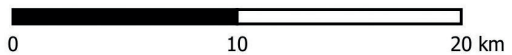
- 22 -





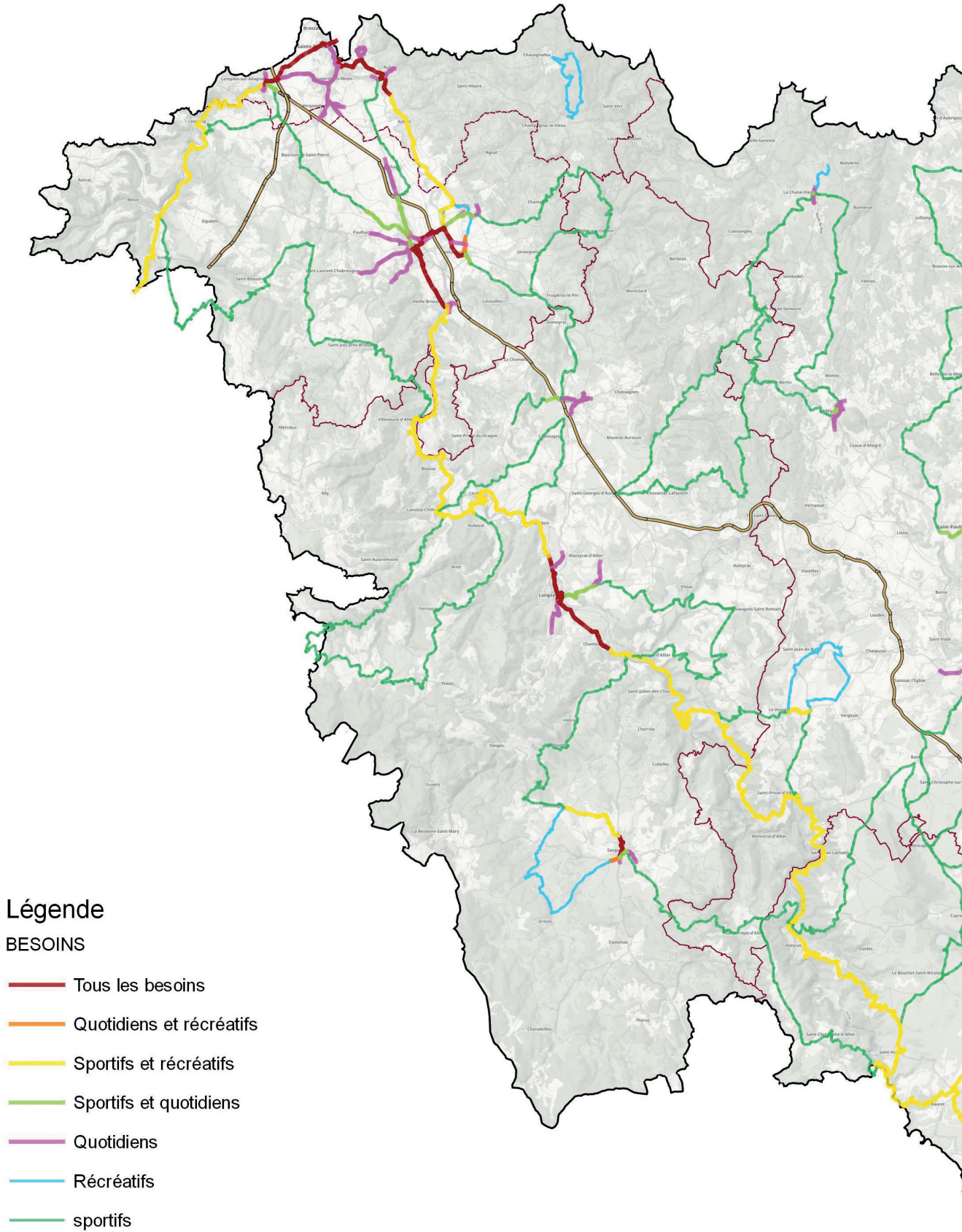
Source: Dépt 43 - Mars2023

BD ORTHO® -©IGN 2016/CRAIG  
Licences DCM n°40000404 et APL n°40000141

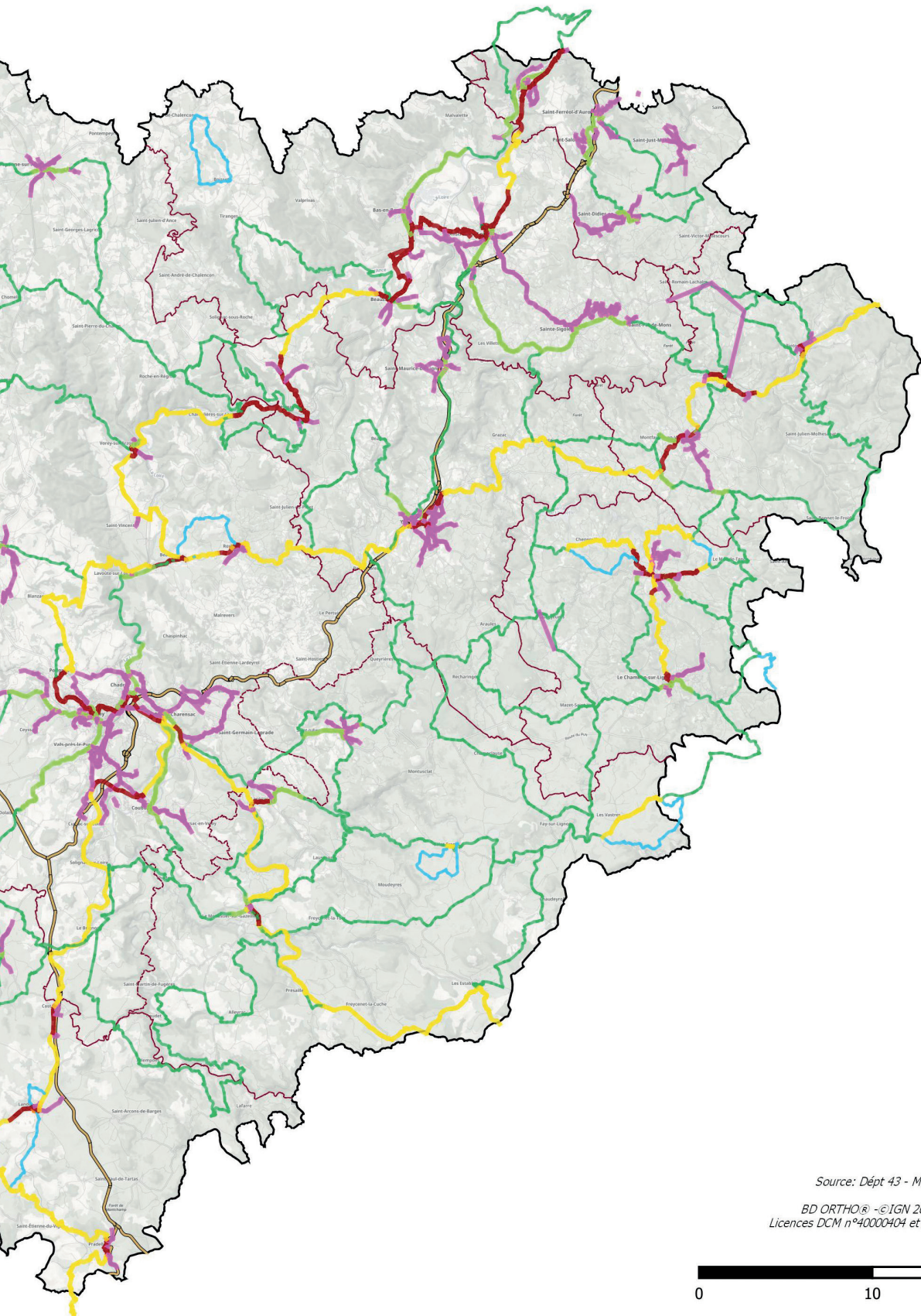


# Annexe 3 • Les « besoins cyclables »

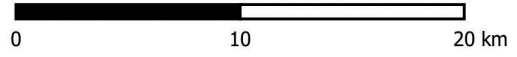
- 24 -





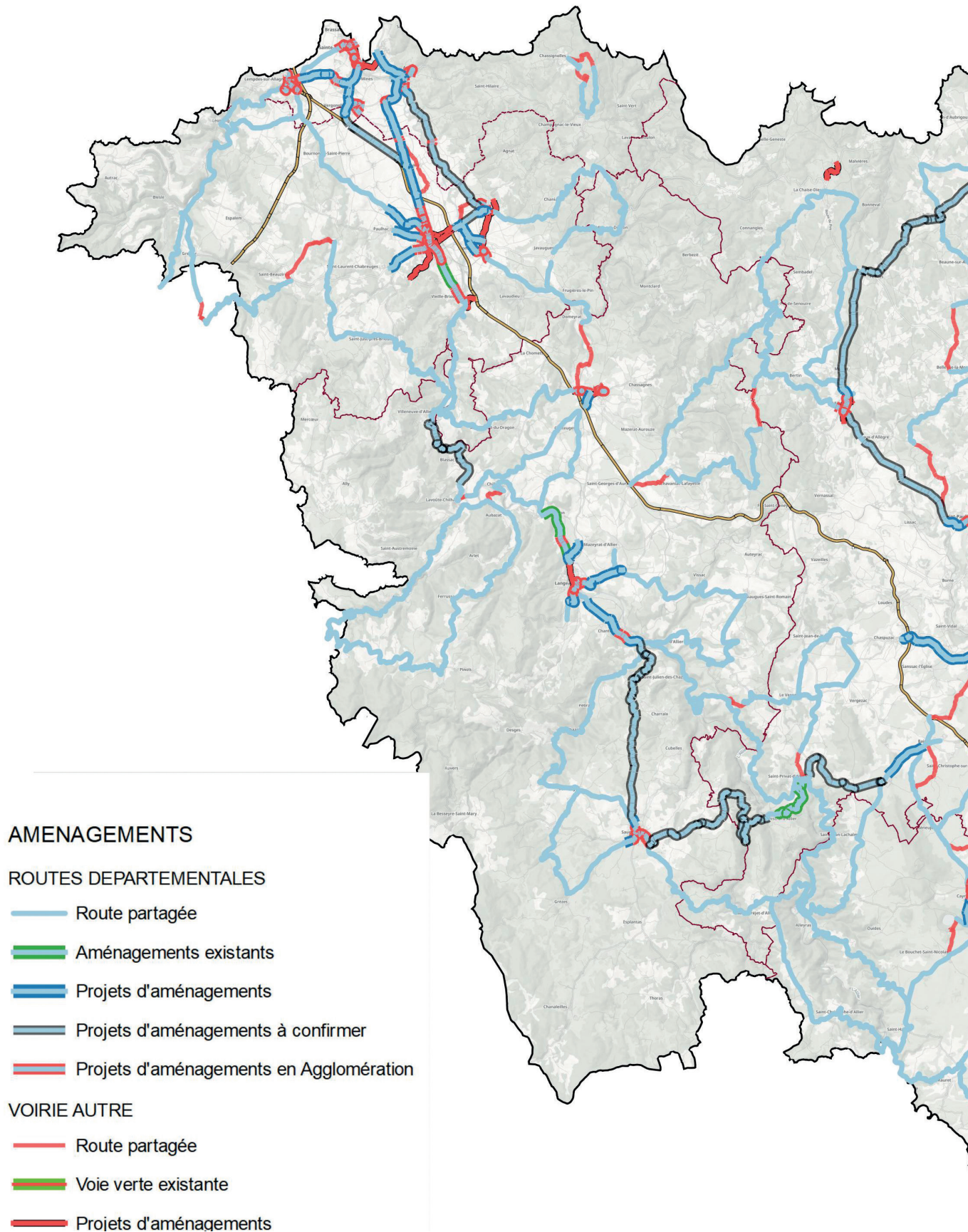


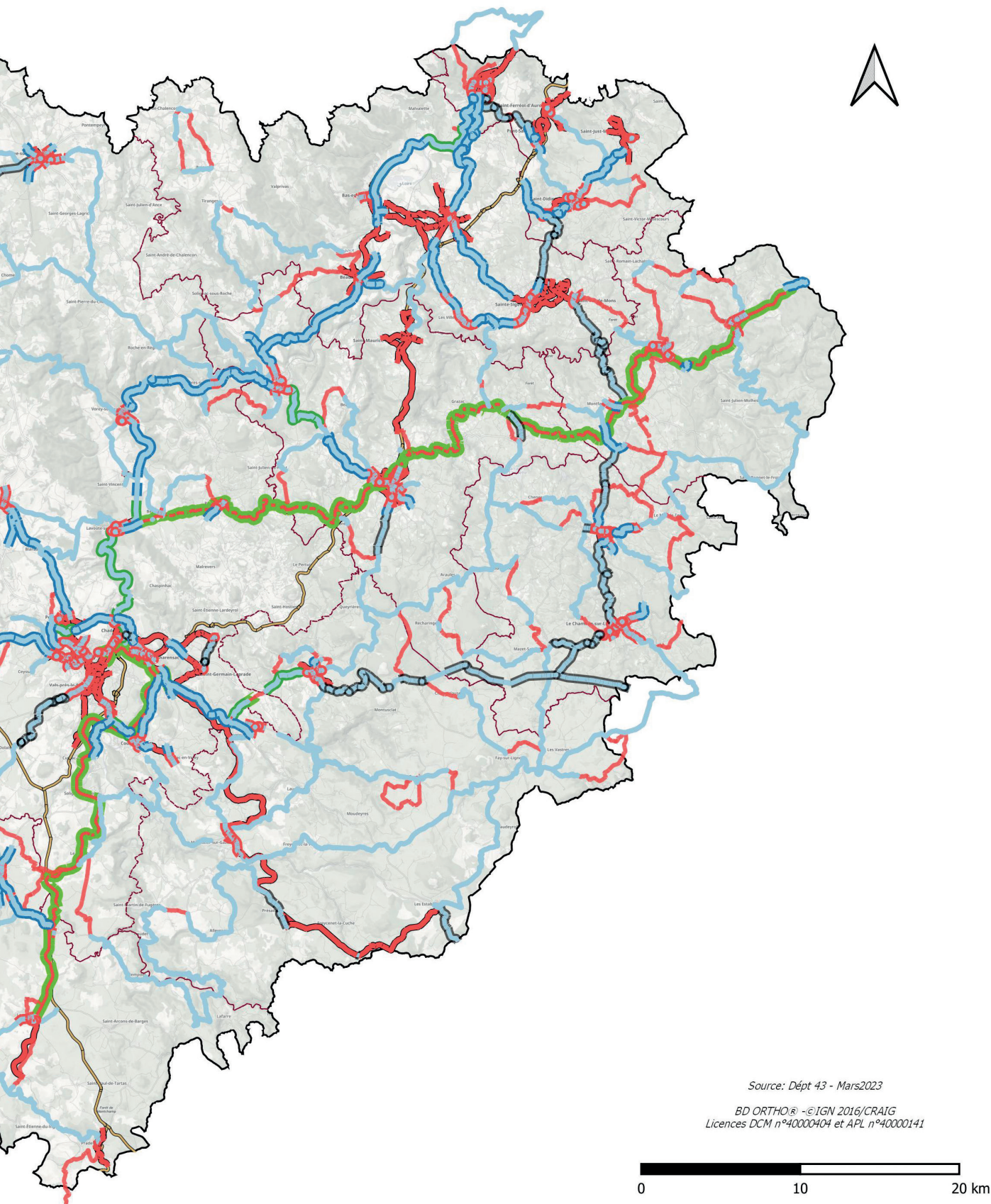
Source: Dépt 43 - Mars2023  
 BD ORTHO® -©IGN 2016/CRAIG  
 Licences DCM n°40000404 et APL n°40000141



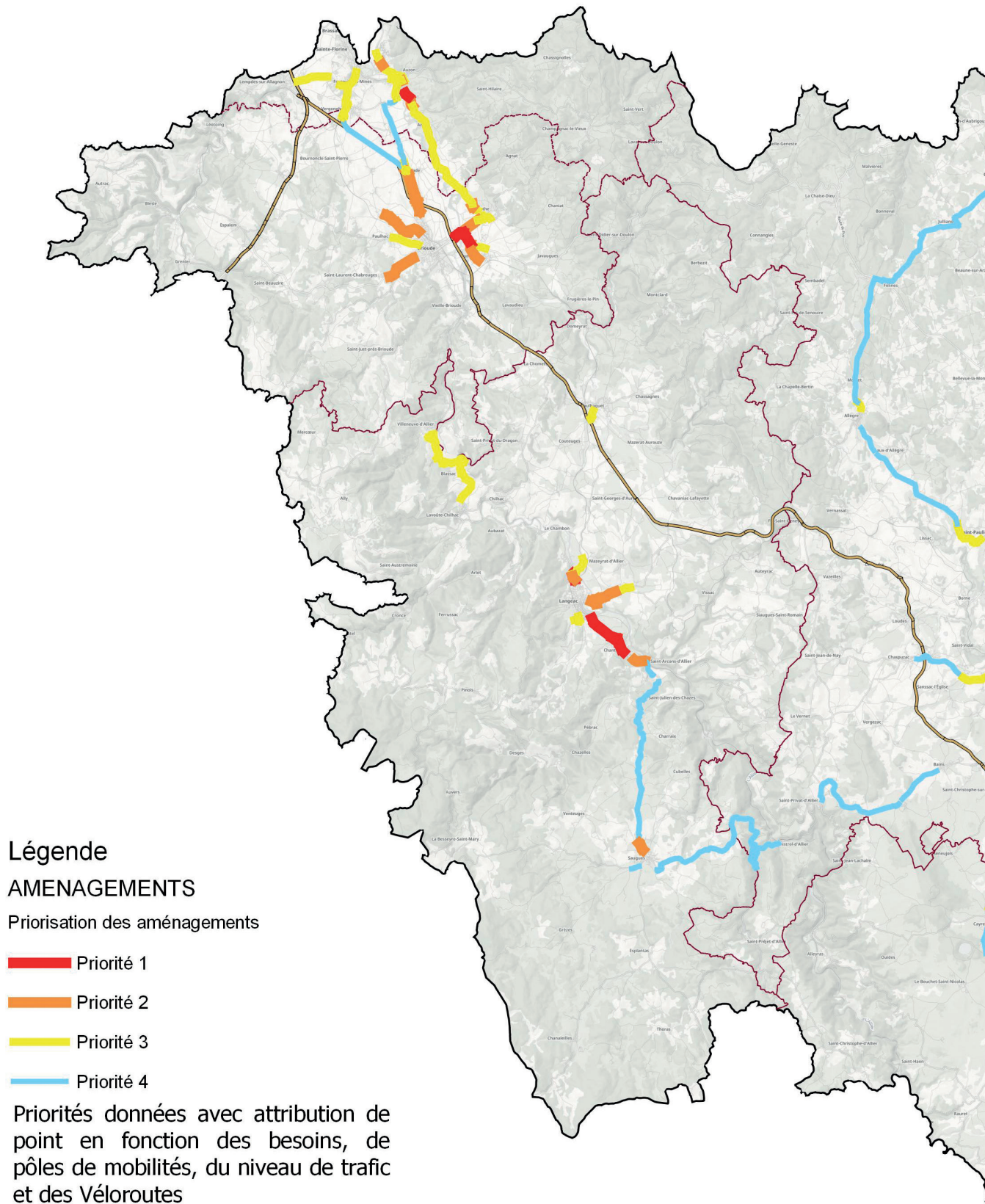
# Annexe 4 • Les aménagements cyclables

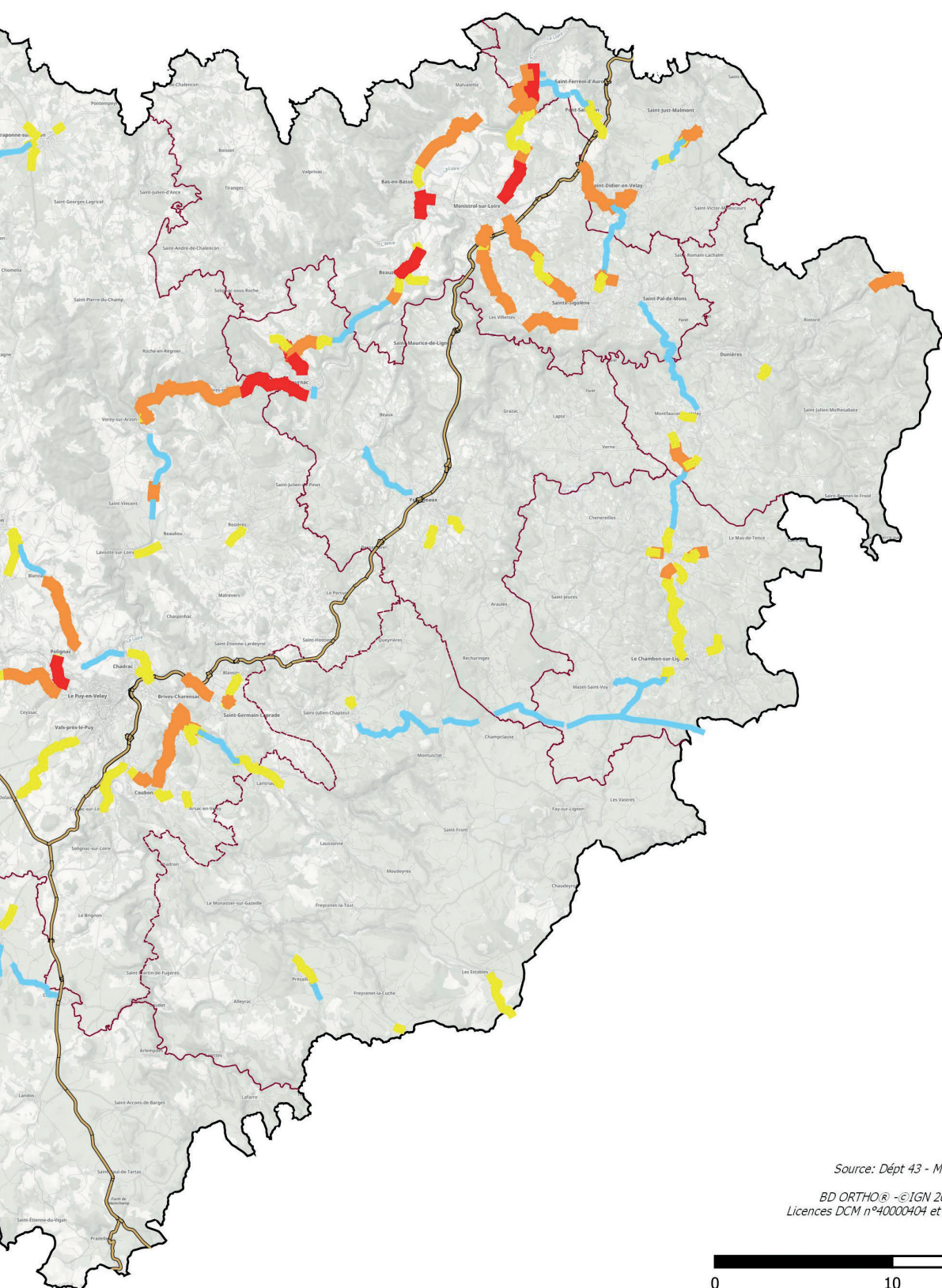
- 26 -





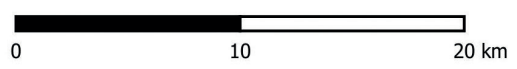
# Annexe 5 • Les prioritisations





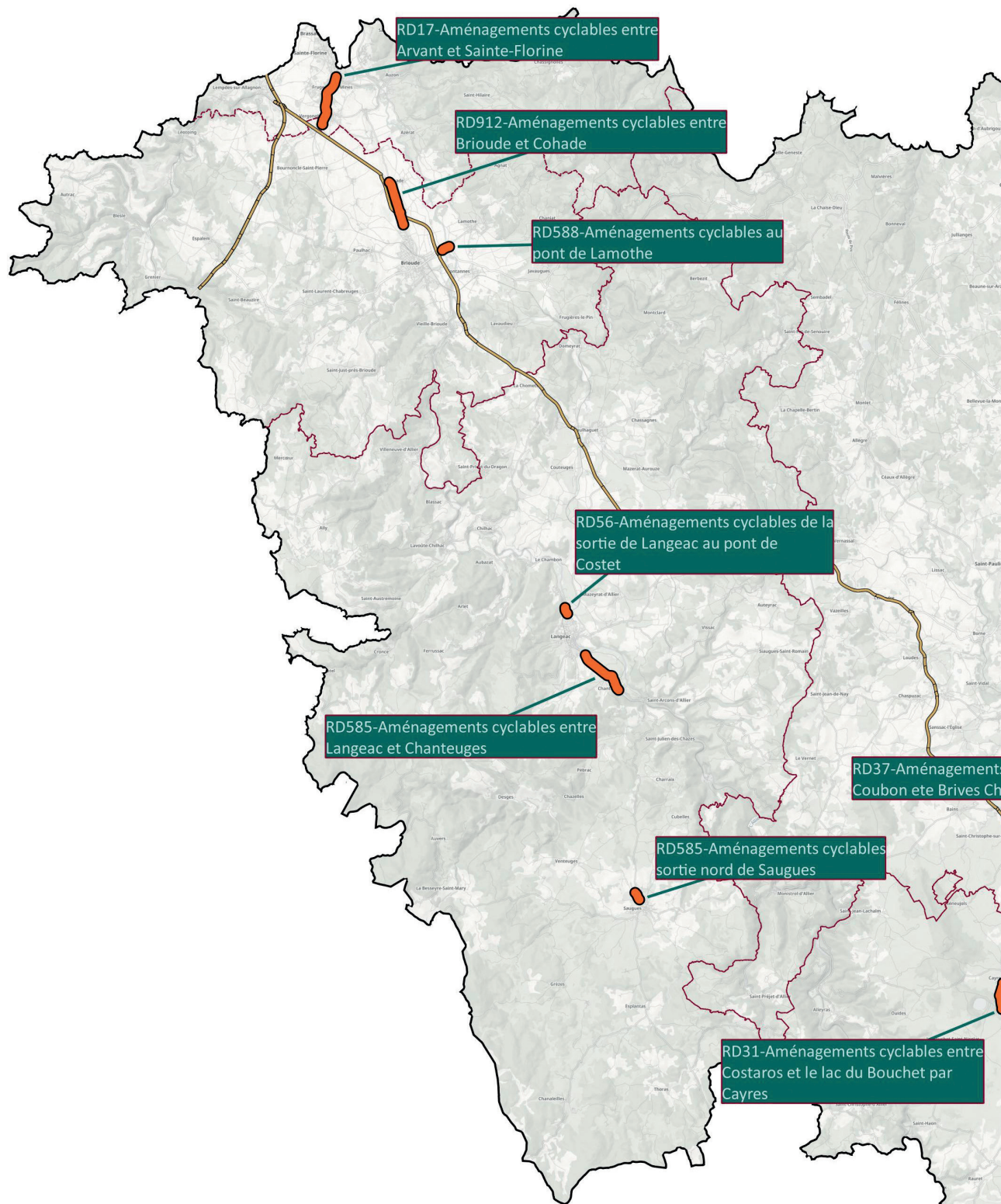
Source: Dépt 43 - Mars2023

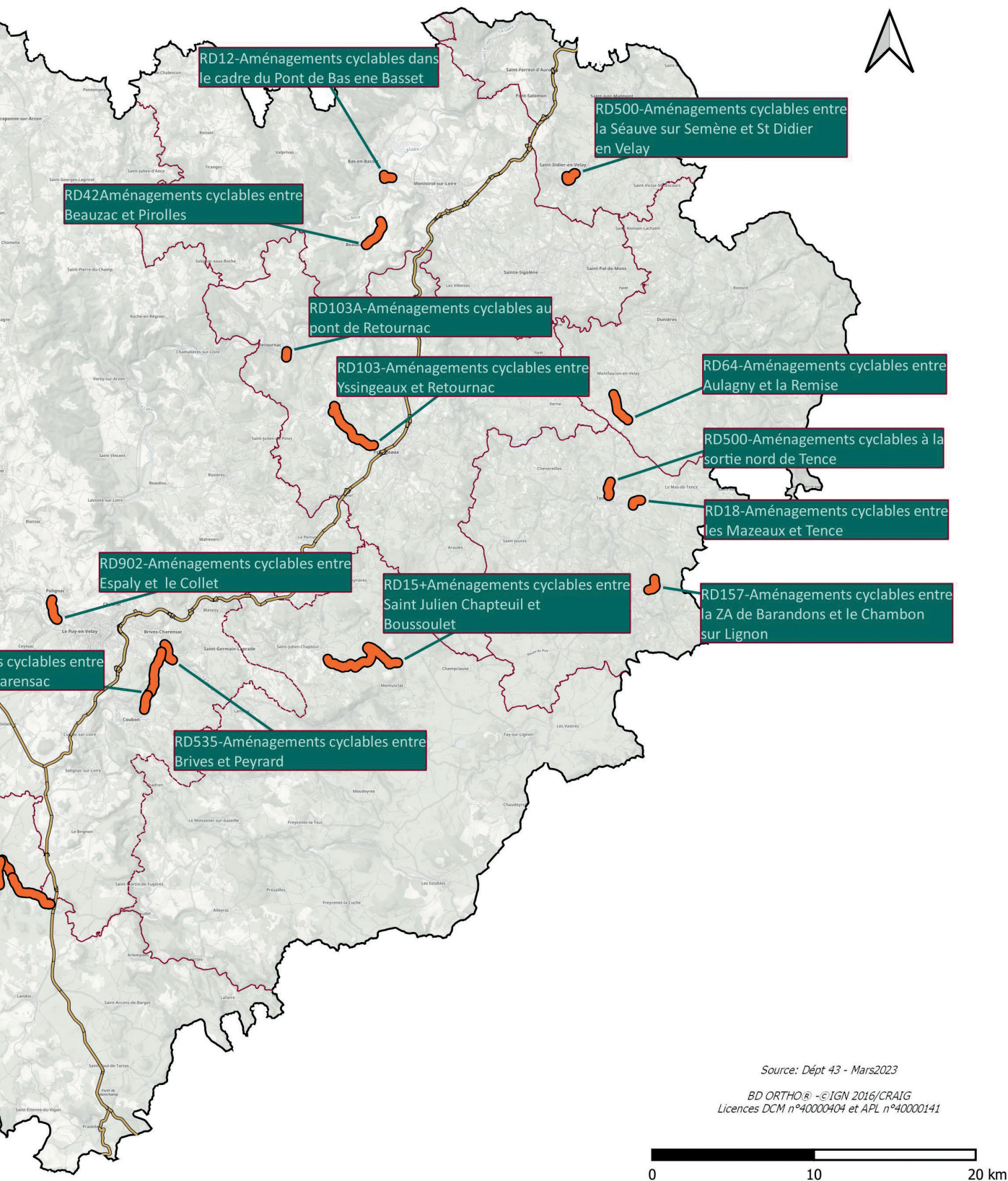
BD ORTHO® - ©IGN 2016/CRAIG  
 Licences DCM n°40000404 et APL n°40000141



# Annexe 6 • Les travaux Départementaux 2023-2027

- 30 -





## Annexe 7 • Les règles de financement

SURLARGEURS ACCOTEMENTS		BANDES CYCLABLES	
RD Hors agglomération		RD Hors agglomération	
Investissement		Investissement	
Structure	Département	Structure	Département
Couche de roulement	Département	Couche de roulement	Département
Equipements de sécurité et signalisation de police	Département	Equipements de sécurité et signalisation de police	Département
Foncier	Département	Foncier	Département
		Mobilier	Département
Etudes		Etudes	
MO	Département	MO	Département
Moe	Département	Moe	Département
Entretien		Entretien	
Renouvellement Couche de roulement	Département	Renouvellement Couche de roulement	Département
Equipements de sécurité et signalisation	Département	Equipements de sécurité et signalisation	Département
Patrimoine (murs, ponts etc...)	Département	Patrimoine (murs, ponts etc...)	Département
Mobilier	Tiers	Mobilier	Tiers
Exploitation		Exploitation	
Fauchage balayage	Département	Balayage pour usage cycliste	Département
Déneigement	Département	Déneigement	Département



CYCLABLES	PISTES CYCLABLES SIMPLE ET DIRECTIONELLES	
Agglomération	RD Hors agglomération	
Investissement	Investissement	
Département	Structure	Département
Département	Couche de roulement	Département
Département	Equipements de sécurité et signalisation de police	Département
Département	Foncier	Département
Tiers	Séparation	Tiers
	Mobilier	Tiers
Etudes	Etudes	
Département	MO	Département+Tiers
Département	Moe	Département+Tiers
Entretien	Entretien	
Département	Renouvellement Couche de roulement	Tiers
Département	Equipements de sécurité et signalisation	Tiers
Département	Patrimoine (murs, ponts etc...)	Département
Tiers	Mobilier	Tiers
Exploitation	Exploitation	
A définir	Balayage pour usage cycliste	Tiers
Département	Déneigement	Tiers

## Annexe 8 • Liste des membres du Comité de suivi

AUZON COMMUNAUTE
CC CAYRES PRADELLES
CC MEZENC LOIRE MEYGAL
CC DES SUCS
CC HAUT-LIGNON
CC MARCHES DU VELAY ROCHEBARON
CC BRIOUDE SUD AUVERGNE
CA PUY-EN-VELAY
CC LOIRE SEMENE
CC MONTFAUCON
CC DES RIVES DU HAUT ALLIER
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME (43)
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VÉLO (43)
FÉDÉRATION DES USAGERS DE LA BICYCLETTE (43)
FNE 43
ASSOCIATION VÉLOROUTES ET VOIES VERTES
AGENCE D'INGÉNIERIE DES TERRITOIRES DE HAUTE-LOIRE
PETR DE LA JEUNE LOIRE
INSPECTION D'ACADÉMIE D'Auvergne
SERVICE DÉPARTEMENTAL JEUNESSE ENGAGEMENT ET SPORTS DE HAUTE-LOIRE
SOFUB (GÉNÉRATION VÉLO)
CONSEIL RÉGIONAL AURA
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE ET MDDT





**DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT  
DES TERRITOIRES (DADT)  
DIRECTION DÉLÉGUÉE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET SPORTS**

Tél. 04 43 07 43 45

**MAISON DÉPARTEMENTALE DU TOURISME**

Tél. 04 71 07 41 65

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES  
PÔLE ROUTES-SERVICE PROSPECTIVES ET MODERNISATION**

Tél. 04 71 07 42 43

**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE  
HÔTEL DU DÉPARTEMENT  
1, PLACE MONSEIGNEUR DE GALARD  
CS 20310**

**43009 LE PUY-EN-VELAY CEDEX**

Tél. 04 71 07 43 43

hauteloire.fr



Département de la Haute-Loire

JUILLET 2023